

ACQUISITION ET ÉVOLUTION DES SUPERFICIES DES TERRES AGRICOLES PAR LES MÉNAGES DANS LA RÉGION DE TAHOUA, NIGER

**Mahamadou MOUSSA DIT KALAMOU^{1*}, Boubacar YAMBA²
et Andres LUDOVIC³**

¹ *Université d'Agadez, Faculté des Sciences et Techniques, Département de Biologie, Agriculture en Zone Aride, BP 199 Agadez, Niger*

² *Université de Niamey, Faculté des Sciences Humaines, Département de Géographie, Laboratoire de GéoConseil, BP 418 Niamey, Niger*

³ *Université Paris Seine, ISTOM - École Supérieure d'Agro Développement International, 4 Rue Joseph Lakanal, 49000 Angers, France*

(reçu le 01 Mai 2021 ; accepté le 20 Juin 2021)

* Correspondance, e-mail : mmkalamou@gmail.com

RÉSUMÉ

Ce présent article traite de l'acquisition et l'évolution des superficies des terres agricoles dans la région de Tahoua au Niger. Il met en exergue le défi et les enjeux fonciers dans une région rurale où le problème des terres agricoles se pose avec acuité. L'acquisition et l'évolution des terres agricoles deviennent très rudes dans un contexte de dégradation des terres due aux changements climatiques et de pauvreté des ménages vivant dans cette région du Niger. Ainsi, le problème foncier et les défis à relever ont été ressortis à travers une étude diagnostic socio-agro-économiques et foncière menée auprès des ménages. Pour cette étude, l'accent a été mis sur la dégradation de terre et les techniques antiérosives puis en fonction d'un gradient agro écologique il a été possible de comprendre certaines causes et conséquences des problèmes fonciers et des récupérations des terres dans la région de Tahoua au Niger. D'un point de vue des résultats, l'article fait ressortir les différents prix des terres, des champs ou exploitations agricoles selon les zones agro-écologiques. Il cherche montre aussi comment on accumule les terres au Niger. L'étude a été menée sur un échantillon de 420 ménages investigués dans 20 villages de la région de Tahoua. Elle porte généralement sur la dynamique foncière dans la lutte contre l'insécurité foncière et la pauvreté des ménages dans la région de Tahoua au Niger.

Mots-clés : *terres agricoles, foncier, Tahoua, Niger.*

ABSTRACT**Acquisition and evolution of agricultural land by households in the Tahoua region, Niger**

This article discusses the acquisition and evolution of agricultural land in the Tahoua region of Niger. It highlights the land challenge and issues in a rural region where the problem of agricultural land is acute. The acquisition and evolution of agricultural land is becoming very difficult in a context of land degradation due to climate change and the poverty of households living in this region of Niger. Thus, the land problem and the challenges to be met were highlighted through a socio-economic and land diagnostic study conducted among households. For this study, the focus was on land degradation and anti-erosion techniques, and then, based on an agro-ecological gradient, it was possible to understand some of the causes and consequences of land tenure problems and land reclamation in the Tahoua region of Niger. From a results point of view, the article highlights the different prices of land, fields or farms according to agro-ecological zones. It also looks at how land is accumulated in Niger. The study was conducted on a sample of 420 households investigated in 20 villages in the Tahoua region. It focuses generally on land dynamics in the fight against land insecurity and household poverty in the Tahoua region of Niger.

Keywords : *agricultural land, land tenure, Tahoua, Niger.*

I - INTRODUCTION

Le Niger est un pays sahélien, enclavé avec une zone désertique s'étalant sur les deux tiers de son territoire (1.267.000 km²). Un peu plus de 84 % de la population nigérienne habite en zone rurale. L'économie nigérienne repose sur l'agriculture qui contribue à 40 % du PIB [1]. Cette agriculture est tributaire des conditions édapho-climatiques. Elle est pratiquée sur seulement 12 % du territoire national et aussi sur des terres majoritairement dégradées. Elle représente l'activité principale de la population rurale, elle se pratique avec l'élevage pour constituer les deux mamelles de l'économie. L'agriculture nigérienne est extensive avec une faible utilisation d'intrants et un faible accès à l'équipement agricole. Ce type de systèmes agricoles et la pression démographique (3,3 %) ont engendré une augmentation des surfaces emblavées progressant vers les terres marginales du Nord diminuant de ce fait l'espace réservé au pastoralisme [2]. La pauvreté reste un phénomène très répandu au Niger et n'a connu qu'une légère baisse, passant de 63 % environ en 1990 à 59,5 % en 2008 [3]. En 2011, le Niger présentait un fort taux de pauvreté où environ 60 % de la population nigérienne continue de vivre en deçà du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour, et même 85 % si l'on considère

un seuil de 2 dollars par jour. Le rythme élevé de l'accroissement de la population exerce de fortes pressions sur les infrastructures socio-économiques de base et limite l'effet des gains de croissance économique encore irréguliers et tributaires de la pluviométrie [4]. Malgré de gros progrès au cours de la dernière décennie, le niveau d'extrême pauvreté en 2020 reste élevé à 42,9 % voire 44 % selon les sources, concernant plus de 10 millions de personnes selon les français sur l'étude des indicateurs et conjoncture au Niger. A l'instar de plusieurs projets de récupération des terres, l'Institut international de recherches sur les cultures dans les zones tropicales semi-arides (ICRISAT) développe une gamme de techniques pour aider les Nigériennes à transformer leurs terres dénudées, improductives et encroûtées en des champs fertiles. Ces techniques offrent une approche intégrée de la production alimentaire et comprennent notamment : la restauration de la fertilité des terres dégradées, la gestion de l'eau pour cette zone semi-aride et la récupération des terres par l'utilisation d'espèces d'arbres résistantes à la sécheresse.

Les conditions climatiques très dures du Sahel, associées à une pression démographique croissante, affectent sérieusement la production agricole dans cette zone. Au Niger, la pression démographique a progressivement conduit à la formation de très petites exploitations agricoles dont la propriété et l'exploitation reviennent généralement aux hommes. Ceci a eu pour effet de « chasser » les femmes des champs, les laissant sans ressources pour s'occuper décentement de leurs familles et gagner des revenus. De plus, les terres récupérées et allouées à des femmes nécessiteuses et marginalisées leur permettent de recouvrer leurs droits socio-économiques et de gagner leur vie grâce à l'agriculture. [5] La récupération des terres dégradées en vue d'acquérir des champs agricoles comprend la récupération physique des sols ou conservation des sols et la récupération biologique des terres dégradées (BDL) ou restauration biologique des sols. Ces techniques permettent de convertir les sols dégradés en champs fertiles par la combinaison de moyennes biophysiques ; aussi elles représentent une approche systématique pour générer des revenus, améliorer la nutrition et renforcer le pouvoir économique des femmes [6].

II - MÉTHODOLOGIE

II-1. Données utilisées

Les données utilisées pour la réalisation de cet article se composent des données primaires et secondaires collectées à travers la documentation, les entretiens avec les services techniques, la population des villages autour de leur chef du village concernés par d'étude et les questionnaires constitués de deux fiches d'enquête. L'équipe des enquêteurs formée de l'auteur de l'étude et de deux

étudiants en année de master au département de géographie de l'Université de Niamey. Une enquête terrain a été menée en trois étapes (Information et sensibilisation, et les deux phases d'enquête) et /ou passage afin de collecter ces données primaires et secondaires au niveau de la région de Tahoua.

II-2. Collecte des donnés

Les données ont été collectées lors d'une étude basée sur une enquête diagnostic sur l'insécurité alimentaire des ménages dans la région de Tahoua au Niger. En plus des données primaires, des données quantitatives secondaires de l'étude ont aussi été récoltées au moyen d'une fiche administrée aux ménages échantillon lors de l'enquête. Cette dernière a été conduite dans des zones difficiles d'accès et pendant la saison des pluies.

II-3. Échantillonnage

La collecte des données a concerné un échantillon de 420 ménages répartis dans 20 villages selon les différentes strates agro-écologiques (zones agricole, agro-pastorale et pastorale). La taille proportionnelle au poids démographique des zones de l'échantillon a permis d'administrer le questionnaire de façon progressive de la zone agricole la plus peuplée à la zone pastorale moins peuplée. Une fiche d'enquête diagnostic et des outils de collectes d'informations tels que les enregistreurs, les prises de notes les appareils photo et GPS, les gros moyens de déplacement en zone rurale contrastée. La sélection des ménages à intégrer à l'échantillon s'est faite dans les villages, au cours d'assemblées générales sur la base de la liste de dénombrement des ménages dressée à partir du listing des familles vivantes dans les villages. Cette liste est disponible chez tous les chefs des villages, ils l'utilisent en général pour savoir ceux qui se sont acquittés de leurs impôts. La répartition de l'échantillon reflète la diminution de la population à partir d'un gradient sud-nord du Niger. Afin de mieux cerner la question de dynamique foncière à travers évolution des superficies agricoles et la variation des prix des champs des ménages dans cette région de Tahoua, les données primaires ont été traitées et analysées par des outils appropriés.

II-4. Traitement des données et analyse des résultats

Le traitement des données a été fait par une saisie de 420 fiches d'enquête ménage sur le logiciel Excel. Aussi une codification de certaines variables a permis d'aboutir à une base de données transparente et cohérente. L'analyse des résultats a permis de ressortir les superficies des terres, les prix des terres agricoles au niveau des villages investigués selon les différentes zones agro écologiques, les tranches d'âge des chefs de ménages en avec l'acquisition et le mode de faire valoir des terres agricoles. Pour cette analyse, nous nous sommes servis du logiciel MINITAB.

III - RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'étude de la dynamique foncière dans son ensemble est complexe dans la région de Tahoua. En effet, les mouvements migratoires des années 70/80 pendant les périodes des grandes sécheresses, les récupérations des terres hors exploitations des programmes, les transactions par l'installation récente d'un marché foncier sont autant de facteurs ayant une incidence considérable sur les trajectoires (mode d'accès, l'acquisition, dépossession du foncier) foncières des ménages. Cette dynamique a été plus ressentie au niveau des terres de savanes arborées en gestion collective (hors exploitation) qu'au sein des exploitations des ménages. On souligne une faible application des ouvrages antiérosifs malgré l'appropriation des techniques par une majorité des ménages. Dans cette dernière partie du chapitre, il sera question de montrer le phénomène d'accumulation et de décapitalisation foncière. Il reprend aussi la question et la situation foncière, ainsi que la dynamique foncière créée par les programmes et les interventions dans cette région. Il mettra en évidence les superficies et les types ouvrages (zaï, demi-lune, banquette et tranché) réalisées par les ménages après l'appropriation des techniques antiérosives sur leur exploitation. Afin de mettre en exergue le phénomène de capitalisation foncière, puis voir le lien qui existe entre la superficie agricole totale et l'âge des chefs de ménage.

Il semble que l'accumulation foncière soit liée à l'âge des chefs de ménage et qu'il y ait une capitalisation foncière croissante pour les anciens ménages. L'analyse des résultats de l'étude montre que la moyenne des superficies est de 3,88 hectares chez la classe des plus jeunes ménages (15-30 ans) et de 7,69 hectares chez la classe des plus vieux ménages. Nous avons constaté qu'à partir de 43 ans tous les chefs de ménage détiennent une superficie moyenne supérieure à 6 ha. La classe des plus âgés (supérieur à 60 ans) a une superficie moyenne de 7,69 ha [7]. Ces superficies sont généralement emblavées par le ménage selon souvent des répartitions à l'interne par décision du chef de ménage. Ainsi, il y aura des champs familiaux (Gandu) les champs individuels (Gamana) et les champs proches ou de case. Le Gandu est cultivé par tous les membres de ménage, les Gamana sont des champs alloués aux enfants ou jeunes hommes émancipés du ménage et enfin les champs proches ou de case sont emblavés par les épouses du chef de ménage et les épouses des fils aînés du chef de ménage. Tous ces types de champs sont exploités provisoirement par les membres du ménage. Le chef seul a le pouvoir de mettre en gage, faire des dons ou des prêts d'un lopin de terre. Les membres du ménage ne peuvent jouir de l'usage définitif des champs que suite à l'héritage après le décès du chef de ménage. Les chefs de ménage de classe d'âge 37 à 42 ans enregistrent la plus faible moyenne des superficies, qui est de l'ordre de 2,4 ha. Cette

superficie est inférieure à celle des jeunes (15-36 ans). Cela s'explique du fait que ces ménages traversent une période transitoire pleine d'instabilité socio-économique. Cette classe se trouve dans une phase de procréation avec beaucoup d'investissement social. On remarque bien que la classe des plus jeunes (15-30 ans et 31-36 ans) ont plus de terres parce qu'ils arrivent à augmenter leurs champs par les revenus d'exode et de la vente de leur force de travail. Ces jeunes n'ont pas assez d'enfants d'où leur charge familiale est moindre et ils arrivent à investir dans l'achat des terres pour rajouter à leur potentiel foncier acquis par l'héritage, le prêt ou le don des parents. Par contre, les ménages à superficie moyenne faible (37-42 ans) ont fondé des familles avec plus d'enfants en charge (à nourrir, éduquer, célébrer leur premier mariage coûteux). Ces chefs de ménages n'ont plus d'économie à investir dans l'achat de terres et ils doivent même parfois vendre les champs pour organiser non seulement les baptêmes de leurs fils biologiques, mais aussi ceux des premiers petits-fils ou petites-filles après le premier mariage de leurs enfants. Cette phase difficile pour les chefs des ménages pousse plusieurs parents à anticiper les mariages de leur fille au village. Cette pratique nuit à la santé des jeunes filles précocement émancipées et présente aussi de graves conséquences comme le risque des fistules obstétricales lors du premier accouchement ou de subir des violences conjugales).

Les classes de 43 ans et plus sont relativement stables socialement et économiquement parce qu'elles possèdent des fils et filles déjà émancipés qui aident socialement leurs parents par des revenus qu'ils tirent de leur exploitation agricole ou des transferts pendant l'exode. Il ressort une évolution croissante des proportions des superficies agricoles par classe d'âge. Ces proportions varient de 5 % chez les trois premières classes à 33 % pour la classe des vieux ménages qui regroupe les plus de 60 ans. La tendance est croissante et indique une certaine tendance à l'accumulation foncière au fur et à mesure qu'on vieillit. Cela prouve aussi que l'essentiel du foncier est détenu par les vieux chefs de ménages et l'accès à ce foncier se fait par héritage dans la plupart des cas après la mort de ces anciens chefs de ménages. Les plus jeunes se contentent toujours de leur part de l'héritage réduite en attendant une source d'économie pour acheter d'autres terres [7]. Les ménages les plus anciens bénéficient d'avantages acquis au cours du temps. En effet, les plus anciens ménages ont plus d'assise sociale et économique notamment parce qu'ils bénéficient des transferts d'argent réalisés par leurs fils en exode. Ils disposent aussi de plus de main-d'œuvre familiale et de subsides. Ceci permet de préparer le legs par héritage aux membres de sa famille. Les ménages anciens sont les plus équipés en matériels agricoles puisqu'ils ne cessent pas d'investir dans le patrimoine de l'exploitation. Ces ménages bénéficient de ressources hors production de la part des fils et des filles émancipées. Ces anciens

ménages sont appuyés aussi par ces filles émancipées et ces beaux fils qui leurs font des cadeaux de toute nature lors des fêtes et cérémonies. Ils sont aidés par les beaux fils de temps en temps pour les travaux champêtres (sarclage, récolte, ou transport de la récolte). Souvent les beaux fils et ses amis organisent des journées d'entraide (Gayya souriki) pendant le sarclage. Pendant ces journées les vieux bénéficient d'une main-d'œuvre gratuite par le biais du réseau social (relation de beau-fils avec ses connaissances). En zone agricole, l'accumulation foncière est croissante en fonction de l'âge des chefs de ménage. La concentration foncière est plus importante dans cette zone que dans les autres zones agro écologiques dans le cas des deux classes les plus anciennes. Au contraire, dans la zone pastorale on observe que la concentration foncière est décroissante au niveau des trois dernières classes. Cette diminution de la superficie agricole moyenne dans la zone pastorale au niveau de la classe d'âge 43-48 pourrait aussi s'expliquer par la rentrée en phase d'investissement social (célébration du premier mariage des enfants, charge familiale sans aide sociale des enfants non émancipés, ni actifs pour soutenir les parents). Cette classe n'a pas de choix que de vendre ou de mettre en gage certaines terres, ou bien de morceler les terres pour aider les premiers enfants émancipés (garçons) le temps qu'ils se réalisent et appuient à leur tour leurs parents.

La seconde diminution de la superficie agricole moyenne en zone pastorale (classe > à 60 an) serait due aux prêts des terres aux membres ou bien aux ventes pour faire face aux dépenses de la famille. Dans cette zone, les membres des ménages ne sont pas nombreux. Ils tardent à se marier du fait que le mariage et l'entretien d'une épouse coûtent chers. Aussi, la polygamie n'est pas courante. Ces ménages n'ont pas trop d'enfants comme dans les sociétés Hausa en zones agricole et agro pastorale. Ainsi, de l'aide sociale de retour des enfants aux parents est faible voire inexistante. De ce fait, les chefs de ménage âgés ont recours à la vente ou à la mise en gage de leurs terres pour soutenir les dépenses familiales. Les plus faibles concentrations foncières sont observées en zone agricole et agro pastorale au niveau de la première et seconde classe des plus jeunes ménages. Ces derniers n'ont ni assise économique, ni assise sociale et ne bénéficient pas de transferts d'argent de fils en exode pour augmenter leur disponibilité foncière. Ils ne disposent que de leur force de travail, sans main-d'œuvre familiale. Les questions foncières sont cruciales pour le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. La problématique foncière redevient actuellement une priorité qui mobilise les gouvernements africains et les agences de développement internationales [8]. En effet, ces dernières décennies, la région de Tahoua a connu une très forte croissance spatiale des terres de cultures suite aux activités de récupération des terres entreprises par les populations. Ces dernières se sont approprié des nouvelles techniques antiérosives afin de pouvoir mettre en

valeur des terres auparavant improductives pour réduire la pression foncière et augmenter la production par l'extension des cultures. En plus de l'importance de l'héritage sur les autres modes de faire valoir, on note un marché foncier actif mis en place et reconnu par tous les ménages. Lors de nos investigations, le prix d'un champ d'environ un hectare avait été relevé. Ce prix varie d'un village à l'autre : il tourne entre 60.000 FCFA à Danfan dans le département de Tahoua en zone agropastorale à 600.000 FCFA à Guidan Makéra Arzika dans le département de Madaoua en zone agricole. Dans cette zone agricole, les champs sont d'autant plus chers qu'ils sont proches du village. En effet, les champs proches du village coûtent le double des champs lointains (1.200.000 FCFA pour un champ d'environ un hectare). En zone pastorale le prix des champs d'environ un hectare varie de 100.000 FCFA à Edouk II dans le département de Tchintabaraden à 350.000 FCFA à Saouna dans le département d'Abalak. Dans cette zone, il n'y a pas de distinction des prix pour les champs selon qu'ils soient proches du village ou lointains. Ces prix montrent une effectivité du marché foncier et par ailleurs, les paysans ont fait remarquer que les champs vendus actuellement se vendent 10 fois le prix qu'il y a 20 ans. La vente se faisait par les chefs de ménage. La terre était restée un bien non aliénable. Mais de nos jours elle est devenue un bien marchand chez les paysans de la nouvelle génération. Selon S. CHARLIER et al. « La marchandisation effrénée de la terre en Afrique s'explique par les changements sociétaux, etc. Actuellement, c'est bien parce qu'il y a une certaine rupture dans ce rapport symbolique et sacré à la terre que la logique marchande s'impose de plus en plus. La terre est devenue un bien aliénable comme tout autre objet matériel à la disposition des individus » [9]. Cela prouve aussi que les transactions prennent de l'ampleur, la terre acquiert une certaine valeur et devient de plus en plus chère au fur et à mesure que la population augmente. C'est ce phénomène qui accroît aussi la génération des paysans sans terres qui vendent par nécessité et insuffisance des terres.

IV - CONCLUSION

Il ressort de cette étude que la question foncière et l'évolution des superficies en milieu rural dans la région de Tahoua se pose avec acuité dans un contexte dynamique et complexe avec des terres impropres à l'agriculture. Les terres majeures du plateau nécessitent une récupération avant tout emblavement. L'acquisition des terres agricoles se fait difficilement par l'achat, le don, le gage et surtout l'héritage. Elle se fait aussi selon le statut social et l'âge ou l'ancienneté du chef de ménage. Pendant la première période de vie émancipée des jeunes ménages (15 à 36 ans), les ménages ne disposent que des terres ou champs acquis par l'héritage, le prêt ou l'achat du fait qu'ils disposent pendant

cette période de moins de charge économique. La seconde catégorie des chefs de ménages est dans l'incapacité d'augmenter les terres agricoles (champs). Quant aux chefs de ménages les plus anciens dont l'âge varie de 42 à 60 ans parviennent à augmenter leurs terres agricoles. La stratégie d'augmentation des terres agricole entre dans une logique en termes d'économie du choix d'opportunité de certains ménages qui optent pour des choix différents en fonction de leurs potentiels. L'étude montre aussi que les femmes ont un accès à des terres par le prêt et l'héritage. Les terres agricoles sont chères dans un milieu rural hostile.

RÉFÉRENCES

- [1] - INS-NIGER, Agriculture et conditions de vie des ménages au Niger, Observatoire National de la Pauvreté et du Développement Humain Durable, (2015) 72 p.
- [2] - REPUBLIQUE DU NIGER, SECRETARIAT PERMANENT DU DSRP, Stratégie de Réduction de la Pauvreté complète, Niamey : Secrétariat Permanent du DSRP, (2002) 126 p.
- [3] - NIGER, Note consultative conjointe sur le Plan de développement économique et social ; Rapport du FMI, N°13 (2013) 106 p.
- [4] - NIGER 2012, 2011. Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail ;
www.africaneconomicoutlook.org; <https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Niger%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>
- [5] - GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE INTERNATIONALE (CGIAR) /INT'L CROPS RESEARCH INSTITUTE FOR THE SEMI-ARID TROPICS (ICRISAT), 2009. Niger : La récupération des terres « inutiles » offre un nouvel espoir aux paysannes marginalisées d'Afrique de l'Ouest ; News and Press Release, <https://reliefweb.int/report/niger/niger-la-r%C3%A9cup%C3%A9ration-des-terres-%C2%AB-inutiles-%C2%BB-offre-un-nouvel-espoir-aux-paysannes> consulté le 15/05/2021
- [6] - PROJET D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES (PASAM-TAI), Récupération biologique des terres dégradées, Manuel à l'usage des formateurs et des producteurs, RECA-Niger, (2017) 48 p.
- [7] - M. MOUSSA DIT KALAMOU, Impact de la dynamique foncière dans la lutte contre l'insécurité foncière et la pauvreté des femmes dans la région de Tahoua au Niger, (2015) 160 - 170 p.

- [8] - LANDNET WEST AFRICA, *LandNet West Africa : quid?*
[http://www.landnetwa.org/index.php?option=com_content&task=view
&id=17&Itemid=57](http://www.landnetwa.org/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=57), (5/12/ 2013)
- [9] - S. CHARLIER, F. DIOP SALL & G. LOPEZ, *Gouvernance foncière au prisme du genre : Cas du Niger, du Sénégal, et de la Bolivie*, inégalité de genre et gestion sociale des ressources.in GUETAT-BERNAR Hélène, « Féminin-Masculin : Genre et agriculture familiales » coordination. Nature et société, édition Quec, (2014) 39 - 54 p.